



Lettre d'information • n°5 - décembre 2018

Qu'est ce que Natura 2000 ?

Depuis plus d'un siècle, le développement urbain, la croissance des infrastructures et du maillage des voies de communication, la modernisation de l'agriculture et de la sylviculture ont entraîné une fragmentation et une perte de la diversité biologique qui fait la richesse du continent européen. Natura 2000 est né de la volonté de maintenir cette biodiversité tout en tenant compte des activités sociales, économiques, culturelles et régionales.

Avec pour double objectif de préserver la diversité biologique et de valoriser les territoires, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la création d'un réseau de sites Natura 2000, terrestres ou marins, s'étendant sur toute l'Europe : le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières.

Ce réseau est aujourd'hui constitué : il couvre désormais près de 18 % du territoire terrestre de l'Union Européenne (presque 1 million de km²) et 150 000 km² de ses mers et océans, soient plus de 27 000 sites.

Édito

Dans l'Oisans, le Valbonnais, le Ferrand et le Goléon, des sites remarquables de par leur faune et leur flore font partie du réseau Natura 2000. Les actions menées sur ces sites doivent permettre de maintenir la diversité biologique des milieux tout en permettant le maintien des activités agricoles et sylvicoles par exemple. Vous trouverez dans cette cinquième lettre d'information, une partie des actions menées en 2018.

Dans la vallée de la Malsanne, une thématique particulière préoccupe la population : l'arrivée massive du *Bunias* d'Orient interroge car cette espèce prend le pas sur des espèces typiques des prairies de fauche. L'abondance de cette espèce entraîne d'une part des pertes de rendement des meilleures espèces fourragères et d'autre part une diminution de la diversité floristique et faunistique (les prairies de fauche sont en effet un habitat favorable pour les insectes, les chauve-souris et les oiseaux prairiaux dans le secteur). Des chantiers de fauche ou d'arrachage peuvent être envisagés pour éviter la dissémination de l'espèce, mais ceci avant fructification ! C'est-à-dire entre fin avril et fin juillet. Des chantiers d'endiguement de l'espèce ont déjà eu lieu au col d'Ornon dans le cadre de Natura 2000 et les efforts devraient se concentrer en 2019 sur la commune de Chantelouve. Néanmoins, la commune de Chantelouve étant impactée sur plusieurs hectares, un accord avec les agriculteurs pour une fauche précoce est nécessaire. La bataille est difficile et nous avons besoin de toutes les bonnes volontés !

Alain Siaud
Maire de Chantelouve.

• Concilier **activités de pleine nature** et préservation des milieux humides sur le Taillefer • **Page 3**

• Suivis du **Lièvre variable** sur le site Natura 2000 Emparis-Goléon • **Page 4**

• L'Oisans : un front de recolonisation pour la **Loutre d'Europe** • **Page 6**

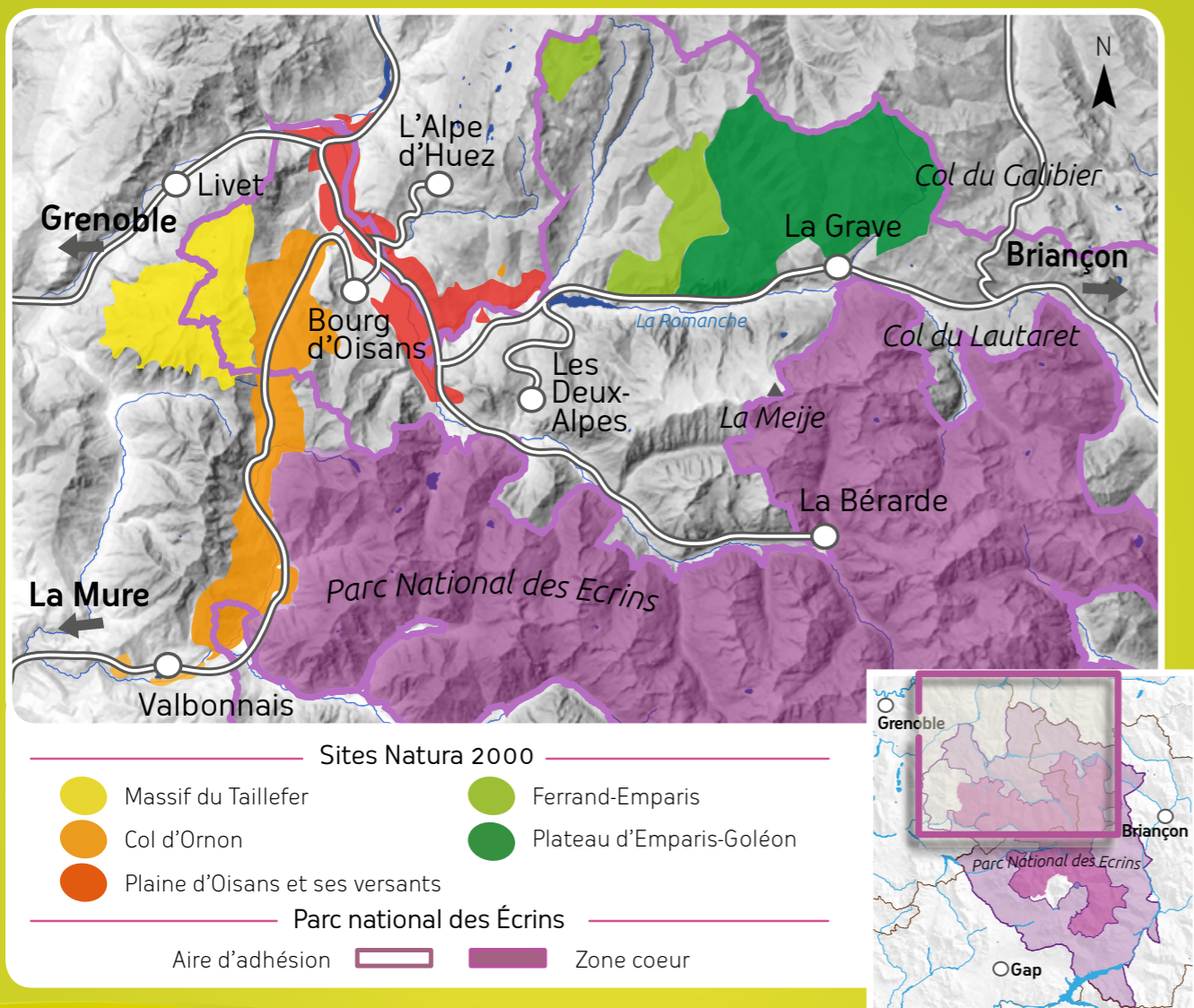
• Revégétalisation : les **semences locales** pour préserver nos milieux • **Page 8**

• **Sentinelles des Alpes** : des Programmes scientifiques sur les relations Climat-Biodiversité-Homme • **Page 10**

• **Quels comportements adopter en alpages** pour faciliter la cohabitation entre pastoralisme et tourisme ? • **Page 12**

• Les milieux humides, **un habitat pour les mollusques** • **Page 13**

• Le **Gypaète barbu** renaît de ses cendres • **Page 14**



Concilier activités de pleine nature et préservation des milieux humides sur le Taillefer

Une formation à destination des acteurs du tourisme

Les activités de pleine nature sont en forte expansion dans les espaces naturels. Elles sont également de plus en plus variées : randonnée, VTT, escalade, via ferrata, ski, trail, paddle... La combinaison de ces activités se traduit par une fréquentation accrue sur les zones humides du Taillefer et des impacts significatifs touchent désormais le patrimoine naturel (érosion des sols et des berges, destruction du couvert végétal, dérangement de la faune terrestre ou aquatique). Par ailleurs, les chiens laissés errants, par refus de les tenir en laisse ou par mauvaise compréhension de leurs impacts, perturbent également la faune de par leur présence, leurs aboiements, voire la poursuite et la capture d'animaux sauvages.

Afin de préserver la biodiversité du Taillefer et poursuivre les activités de pleine nature, il était nécessaire d'échanger sur les enjeux environnementaux avec les professionnels du tourisme. Ainsi, le 2 juillet 2018, l'association Drac Nature, la Commission Locale de l'Eau Drac-Romanche et l'animatrice Natura 2000 du site du Taillefer ont organisé en partenariat la première journée de formation sur le Taillefer relative à cette thématique.



Les participants à la formation du 2 juillet 2018 sur le Taillefer.

Cette journée riche en échanges a permis de renforcer les liens entre gestionnaires de milieux naturels, professionnels du tourisme (Fédération Française de Randonnée, hébergeurs, offices de tourisme) et propriétaires privés.

Le président de la section communale Gavet-Clavaux a donné des éléments sur l'évolution de la fréquentation sur le secteur et son impact direct sur les milieux. Angélique Pruvost, de l'association de protection de l'environnement Drac Nature, a fourni une présentation sur la formation des tourbières du Taillefer, leurs spécificités et leurs évolutions. Enfin, les enjeux liés à la préservation des milieux et des espèces d'intérêt communautaire ont été abordés.

Les participants à cette formation permettront un relais efficace auprès des usagers du site. À l'avenir, des actions de formations similaires seront utiles pour toucher un public plus large.

ACTUALITÉ

Le réseau Natura 2000 Haut-Alpin

Une cinquième rencontre des Présidents de Comités de Pilotage à Cervières, le 12 juin 2018

23 sites, 38% du territoire gérés par 8 structures différentes (communes, communautés de communes, syndicats de rivière, parcs naturels), avec 11 chargés de mission : voilà ce que représente le réseau Natura 2000 dans les Hautes-Alpes en 2018.

Dans un contexte économique et social de plus en plus difficile, quel sera son avenir face aux resserrements des budgets de l'Europe et

de l'État français ? Quels sont les outils et les moyens offerts pour mettre en œuvre les actions de gestion et de protection de la nature ? Comment communiquer pour faire connaître le réseau ? C'est pour aborder ensemble ces questions que les Présidents des Comités de Pilotage des sites des Hautes-Alpes se sont réunis le 12 juin dernier à Cervières, sur le site « Rochebrune-Izoard-Cerveyrette », avec les services de l'État et les chargés de mission.

Cette cinquième rencontre du genre a également permis d'aborder les questions de l'évaluation des incidences des projets, de la priorisation des aides, de l'implication des collectivités dans ce projet de territoire... La dynamique de ces rencontres studieuses et conviviales est maintenant bien ancrée et une nouvelle session est prévue dans moins d'un an, pour préparer les évolutions qui découleront du nouveau budget de l'Europe.

Quelques bonnes pratiques à adopter durant mes sorties en milieu naturel



J'emporte mes déchets (emballages, papier toilette), cela évite qu'ils ne s'envolent et dégradent le paysage.



J'évite la cueillette de fleurs et je préfère les souvenirs durables en prenant des photos.



Je préfère le calme et la tranquillité pour pouvoir observer la faune présente.



J'évite les feux car cela détruit les sols.



Je reste sur les sentiers balisés afin d'éviter l'érosion du sol et la destruction de la végétation.



Je tiens mon chien en laisse pour ne pas déranger la faune sauvage et les troupeaux domestiques.

Suivis du Lièvre variable sur le plateau d'Emparis

Peu de naturalistes peuvent se vanter d'avoir observé un Lièvre variable : en effet, cet animal principalement nocturne, silencieux, blanc l'hiver et marron l'été passe plutôt inaperçu. S'il laisse beaucoup d'indices sur son passage (crottes, abrouissements sur les arbustes, traces dans la neige), on risque toujours de les confondre avec ceux qu'abandonne son cousin le Lièvre d'Europe, qui lui aussi fréquente les zones d'altitude.



© T. Chevalier / PNE

Au point que, jusqu'à un passé proche, les scientifiques ne disposaient d'aucune méthode de suivi du Lièvre variable et ignoraient par conséquent l'état et la dynamique des populations de cette espèce.

La génétique est venue à leur secours : depuis 2011, on est capable d'identifier les individus par l'analyse génétique de leurs crottes. Un bon plan d'échantillonnage et quelques méthodes statistiques de CMR (capture-marquage-recapture) plus loin, il devient possible de connaître les effectifs et donc les densités de Lièvre variable sur une zone d'étude.



© T. Chevalier / PNE

Cette méthode présente aussi l'avantage de ne pas être intrusive (on ne dérange pas les animaux) et de ne pas nécessiter un fort investissement humain (3 à 4 visites par hiver sont suffisantes).

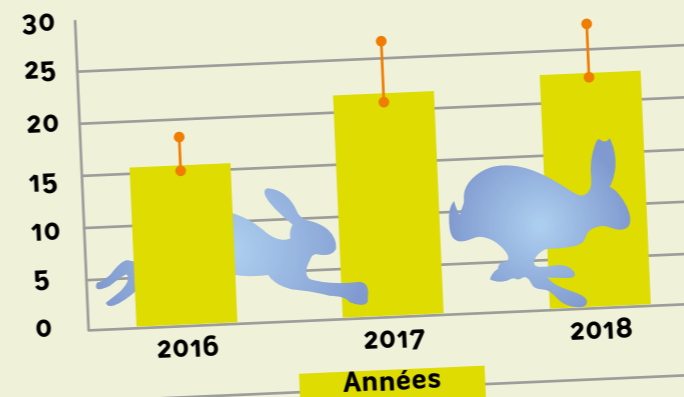
Le site Natura 2000 Emparis Goléon s'est prêté avec le concours du Parc national des Écrins à cette expérience : depuis 2016, les agents du parc parcourent le plateau à 3 ou 4 reprises au cours de l'hiver, collectant une centaine de prélèvements qui seront par la suite analysés



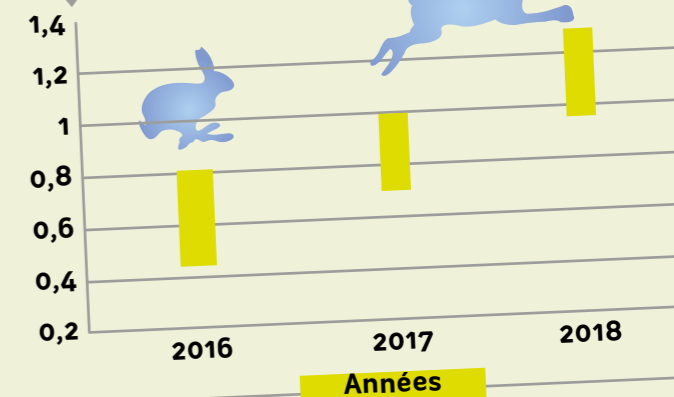
par le laboratoire Antagène près de Lyon.

Grâce à l'aide du CNRS de Montpellier, le traitement des données se fait aujourd'hui en routine. Et les résultats sont là : sur une zone d'environ 2000 hectares on dénombre avec précision de 15 à 22 lièvres suivant les

Effectifs



Densité



Evolution des effectifs en « robust design » (intervalles de confiance à 95%) et des densités (fourchette de valeurs estimées par la méthode de Johnson 2005) de Lièvre variable sur le site d'Emparis.

années, ce qui correspond à des densités d'environ 1 animal par kilomètre carré.

Rien à voir avec ce que l'on peut observer en Écosse ou en Scandinavie où l'on retrouve le Lièvre variable en abondance, mais la population du plateau d'Emparis semble néanmoins en bonne santé avec une légère progression depuis 2016.

Le taux de survie des Lièvres variables d'une année à l'autre avoisine les 0,5, ce qui lui donne une espérance de vie d'environ deux ans et une longévité maximum de 6 à 8 ans.

Il y a autant de mâles que de femelles, et la suite de l'étude nous dira peut-être s'il existe une différence dans la sélection de l'habitat entre les 2 sexes.

Ce suivi qui se déroule également dans le sud du Parc national des Écrins, ainsi que, grâce à l'implication des fédérations de chasse, en Savoie, en Isère, dans la Drôme, a aussi amélioré la connaissance de cette espèce et de son comportement en hiver.



© M. Coulon

Empreintes de Lièvre variable



Grâce à ce travail en réseau, on sait aujourd'hui que le Lièvre variable n'est pas territorial et qu'il partage son espace avec d'autres individus, mais qu'il est fidèle à son domaine hivernal d'une année sur l'autre.

Il cohabite avec le Lièvre d'Europe pour peu que les hauteurs de neige ne soient pas trop importantes et il lui arrive (rarement) de s'hybrider avec lui.

En hiver ce domaine avoisine les 200 à 300 hectares sur le plateau d'Emparis et les amplitudes de déplacement peuvent atteindre 5 kilomètres.

Michel Bouche / PNE
Octobre 2018

L'Oisans : un front de recolonisation pour la Loutre d'Europe



En août 2017, Nicolas Bertrand, garde-mondeur au Parc national des Écrins, découvrait la présence de la Loutre d'Europe dans les cours d'eau de l'Oisans. Une découverte importante puisque cet animal n'avait plus été aperçu sur Bourg d'Oisans depuis 1975 !

Longtemps considérée comme nuisible et tuée pour sa fourrure, jusqu'à l'interdiction de sa chasse en 1972, elle regagne du terrain en France depuis les années soixante-dix, démontrant que les politiques de préservation portent leurs fruits.

La Loutre d'Europe, inscrite en tant qu'espèce d'intérêt communautaire, c'est-à-dire qui bénéficie de mesures de conservation en Europe au travers de la Directive habitats-faune-flore (Natura 2000), a fait l'objet d'études génétiques sur le site Natura 2000 de la plaine de Bourg d'Oisans. Johan Michaux et Lise-Marie Pigneur, du Cirad de Montpellier et de l'Université de Liège, ont travaillé à ce sujet dans le cadre du Plan National d'Action en faveur de la Loutre d'Europe.

Au travers de la récolte non invasive d'ADN via les fèces et de méthodes d'identification génétiques, ils ont pu travailler sur l'estimation de la taille des populations de Loutres, leur diversité génétique, le sex ratio (nombre de mâles /

nombre de femelles), les risques de consanguinité, l'origine des populations mais également l'identification individuelle de chaque spécimen.

Ils ont montré qu'il existe à l'échelle de la France six groupes génétiques de Loutres d'Europe, qui recolonisent peu à peu l'ensemble du territoire français.



Loutre d'Europe

Ces six groupes génétiques correspondent vraisemblablement à des populations ayant survécu aux phases d'éradication commencées après la dernière guerre mondiale. En gagnant du territoire, les groupes se rencontrent et renforcent la diversité génétique des populations et donc l'état de santé des populations mais aussi la dynamique de recolonisation (effet boule de neige).

En Oisans, les études génétiques ont démontré que le territoire représentait un front de recolonisation pour l'espèce avec la présence d'un individu erratique, de sexe mâle. Cet individu erratique serait vraisemblablement le fruit de rencontres inter-populations (origine mixée entre les populations de Rhône-Alpes et une autre population non identifiée pour lors).



« Catiche », une galerie secrète aérée et bien disposée pour rester au sec.



L'identification de front de recolonisation est particulièrement importante car elle permet d'étudier la dynamique de recolonisation de l'espèce, même en zone montagneuse comme dans les Écrins. Ceci démontre aussi la grande faculté de colonisation de l'espèce, si on lui en laisse l'occasion. L'étude de l'origine des Loutres de l'Oisans permet également de mieux comprendre par quelles rivières ou bassins versants, ces animaux recolonisent toute la région alpine.

Bien qu'un seul individu ait été identifié, la présence de la Loutre d'Europe en Oisans est intéressante et en termes de gestion, cela démontre que le bassin versant est globalement dans un bon état écologique et favorable à l'espèce. Mais ce bon état écologique peut toujours être amélioré et pour fixer réellement une population, il conviendra d'analyser précisément les zones sanctuaires où les Loutres peuvent se reposer pendant la journée et où elles peuvent se reproduire (zones de catiches).



Épreintes de Loutre

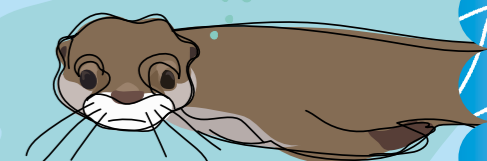
Enfin, bien que les populations soient dans un meilleur état de conservation par rapport à la situation d'il y a un demi-siècle, la Loutre d'Europe reste une espèce menacée. Elle est d'ailleurs classée en danger critique sur la liste rouge régionale de Rhône-Alpes.

Quelles mesures de gestion ?

La Loutre d'Europe, nouvellement intégrée au Document d'Objectifs du site Natura 2000 de la plaine de Bourg d'Oisans et ses versants, pourra désormais bénéficier de mesures de gestion telles que :

- **Des aménagements pour faciliter le passage de certaines routes afin d'éviter les collisions avec les voitures. Il s'agit aujourd'hui en effet d'une des causes principales de mortalité chez la Loutre d'Europe ;**
- **La préservation de zones sanctuaires dans les rivières, où les Loutres peuvent se reposer et se reproduire ;**
- **La gestion des risques de pollution des milieux aquatiques, la Loutre d'Europe étant en bout de chaîne alimentaire ;**
- **La sensibilisation du grand public sur le retour de cette espèce et son intérêt pour le fonctionnement des écosystèmes.**

Ces mesures de gestion devraient avoir un effet bénéfique pour l'espèce en Oisans, mais il faut garder à l'esprit que son maintien ne peut être envisagé à l'échelle seule d'un site Natura 2000. La notion de réseau Natura 2000 est fondamentale, de même que le maintien de la bonne fonctionnalité des corridors biologiques. La Loutre d'Europe est en effet capable de parcourir des distances particulièrement élevées (l'espace vital de cette espèce est de l'ordre de 40 km pour un individu de sexe mâle et de l'ordre de 20 km pour un individu de sexe femelle).



Revégétalisation : les semences locales pour préserver nos milieux.

Réparer les dommages causés sur la nature, restaurer ou réhabiliter les écosystèmes et les paysages perturbés par les activités humaines...

Ce leitmotiv partagé à la fois par les professionnels de la production et de la commercialisation des végétaux et par les acteurs de la protection de l'environnement se heurtait à l'absence sur le marché français de végétaux d'origine sauvage dont la provenance locale est garantie.



Prairie - La Grave

Des actions régionales ou locales voient aujourd'hui le jour : elles visent à mettre en place et promouvoir des filières de production de plantes ou d'arbres adaptés à des territoires spécifiques.

Pour la restauration des milieux, la provenance locale est une nécessité écologique et économique. **Elle permet de reconstituer des communautés végétales**

cohérentes et favorise la réussite des semis et des plantations avec des végétaux adaptés aux conditions locales. Les caractéristiques génétiques acquises localement par la flore sauvage au fil des siècles lui confèrent en effet un avantage lorsque celle-ci est utilisée dans son territoire d'origine.

Les semences locales

« Les semences locales présentent deux gros atouts : elles sont par essence adaptées et résistantes aux conditions extrêmes d'altitude et donc plus pérennes et, par ailleurs, elles permettent de maintenir la diversité écologique propre aux écosystèmes montagnards. À titre de comparaison, les semences du commerce sont souvent constituées de quatre à douze espèces, alors qu'une prairie de montagne peut en contenir jusqu'à 40 par m²... », explique Thomas Spiegelberger, chercheur à l'unité Ecosystèmes montagnards (EMGR) du centre Irstea de Grenoble.

Les mélanges de semences utilisés aujourd'hui pour la revégétalisation des espaces d'altitude dans les Alpes françaises sont très rarement d'origine alpine et souvent issues de multiplications à basse altitude et peu diversifiées en espèces. Parmi les espèces végétales les plus fréquemment utilisées en végétalisation, trois sont principalement produites en dehors de l'Union européenne (Achillée millefeuille, Brome dressé, Trèfle souterrain).

L'utilisation de ces mélanges peut avoir plusieurs conséquences négatives sur les végétations d'altitude :

- Faible pérennité des couverts végétaux semés avec risque fort d'érosion des sols peu protégés ;
- Nécessité d'apporter d'importantes doses de semis et de fertilisation ;
- Risques d'hybridation et de compétition avec la flore locale induisant une modification des communautés végétales et une artificialisation des paysages.

Le Projet SEM'LES ALPES

Le projet Sem'les Alpes s'attache à développer des filières locales de semences sauvages pour la restauration de prairies et pelouses d'altitude dégradées, sur l'ensemble du massif alpin français.

Le projet a été mis en œuvre de 2016 à 2018.



© S. Aubert

Pour en savoir +

<http://m.irstea.fr/toutes-les-actualites/departement-territoires/terrains-degrades-stations-ski-semence-locale>
<http://www.cbn-alpin.fr/actualites/poia/semle-salpes.html>

Prairie - Le Chazelet

Le CBNA*,
l'IRSTEA**

et la SEA 74*** ont travaillé sur le projet en lien avec les gestionnaires des espaces naturels, parcs et réserves, chambres d'agriculture, conservatoires d'espaces naturels, domaines skiables de France, semenciers, bureaux d'étude et entreprises spécialisées.

Les chercheurs ont identifié une liste d'espèces, via le programme SEM'LES ALPES, qui s'avèrent les mieux

adaptées à une filière locale de revégétalisation, à partir des critères suivants : espèces structurantes, pionnières, présentes dans les Alpes du nord et du sud, possibles à récolter et à multiplier, et ubiquistes, c'est-à-dire rencontrées dans de nombreux habitats. Pour chacune de ces espèces, des semences mères ont été récoltées en milieu naturel et mises en culture selon le cahier des charges du label Végétal Local.

À terme, une telle filière aboutirait à une production locale intéressante à la fois pour les aménageurs (maintien du manteau neigeux grâce aux espèces adaptées, préservation de la qualité environnementale et de l'attractivité touristique) et pour les agriculteurs (diversification des prairies, fourrage plus résistant à l'altitude...). Par ailleurs, elle permettrait aussi de réduire les coûts : les quantités de semences nécessaires pourraient en effet être réduites, du fait de l'adaptation des espèces locales aux conditions climatiques.

Qui contacter ?

Stéphanie Huc, CBN Alpin : 04 92 53 01 07, s.huc@cbn-alpin.fr
Alice Dupré la Tour et **Thomas Spiegelberger**, Irstea Grenoble : 04 76 76 28 27, alice.dupre-la-tour@irstea.fr
Antoine Rouillon, SEA 74 : 04 50 88 37 74, sea74@echoalp.com

*CBNA : Conservatoire Botanique National Alpin. **IRSTEA : Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture.
***SEA 74 : Société d'Economie Alpestre de la Haute Savoie

Le label Végétal Local



Le signe de qualité Végétal Local garantit l'origine locale des semences de restauration. La certification requiert que les semences mères soient collectées en milieu naturel et cultivées selon des techniques qui maximisent la biodiversité au sein de chaque récolte.

Végétal Local garantit pour les plantes, les arbres et les arbustes sauvages bénéficiaires :

- Leur provenance locale, au regard d'une carte des 11 régions biogéographiques métropolitaines (et des régions biogéographiques d'outre-mer), avec une traçabilité complète ;
- La prise en compte de la diversité génétique dans les lots de plantes et d'arbres porteurs du signe de qualité ;
- Une conservation de la ressource (plantes et arbres mères) dans le milieu naturel, malgré les collectes.

Il existe un guide de recommandations pour la rédaction de Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) de fourniture de végétaux sauvages d'origine locale :

http://www.fcfn.fr/sites/fcfn.fr/files/ressource_telechargeable/guiderecoachatvegetauxsauvages.pdf



Sentinelles des Alpes : des Programmes scientifiques sur les relations Climat-Biodiversité-Homme



Alpages sentinelles

Le réseau Sentinelles des Alpes est un réseau de chercheurs et gestionnaires d'espaces naturels travaillant à la génération et à l'animation de protocoles de récoltes de données climatiques, biologiques et socio-économiques.

Ces données sont supposées caractériser les relations Climat-Biodiversité-Homme à l'échelle du massif alpin français. Ainsi, cinq dispositifs « sentinelles » existent aujourd'hui : il s'agit d'« Alpages sentinelles », « Refuges sentinelles », « Lacs sentinelles », « Orchamp » (qui étudie la dynamique de la biodiversité le long de gradients altitudinaux) et « Flore sentinelle ». L'objectif principal du réseau, de par sa forte diversité d'acteurs du territoire, est de dépasser une vision « en silo » - dans laquelle chaque opérateur conduit pour un objet donné sa propre politique d'observation

et ses actions de porter à connaissance – pour aller vers une intégration fonctionnelle des dispositifs existants et des nouveaux dispositifs à déployer.

🌿 Contribution des sites Natura 2000 au réseau des Sentinelles des Alpes

Dans le cadre de ces dispositifs de sentinelles, des suivis sont mis en place sur certains sites Natura 2000. Ainsi, le réseau des gestionnaires alpin des sites Natura 2000 contribue, depuis la création du dispositif Flore Sentinelle, à identifier et comprendre les dynamiques démographiques de certaines espèces végétales et de certains habitats, qui sont particulièrement révélateurs des changements globaux dans les Alpes françaises.



Lacs sentinelles



Formation « combes à neige » du réseau Flore Sentinelle au Parc du Mercantour. Juin 2018.

🌿 Flore Sentinelle, un réseau de conservation de la flore

Ce réseau Flore Sentinelle, fort de 25 partenaires et piloté par le Conservatoire Botanique National Alpin, vise à développer les échanges et la mutualisation des connaissances et compétences en matière de préservation de la flore à l'échelle du territoire alpin. Les travaux mis en place répondent à des objectifs très importants pour les politiques environnementales telles que Natura 2000. En effet, l'évaluation de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire



flore sentinelle

ou encore la révision des listes rouges sont examinés. Ainsi, l'entrée de ce réseau est clairement la conservation de la biodiversité floristique. Néanmoins, la patrimonialité des espèces et des habitats tient pour beaucoup à leur relation avec l'évolution climatique et l'évolution de l'utilisation des terres.



Le Petit botryche.
Une fougère mesurant moins de 10 cm !

Actuellement, neuf espèces (Liparis de Loisel, Potentille du Dauphiné, Panicaut des Alpes, Serratule à feuille de chanvre d'eau, Glaïeul des marais, Petit botryche, Dracocéphale d'Autriche, Violette naine et Chiendent pectiné) et quatre habitats (bas-marais artico-alpins, éboulis froids ventilés,

messicoles, combes à neige) sont suivis à travers les Alpes françaises. Les relevés floristiques sont accompagnés de relevés météo (par exemple l'enneigement), de relevés physiques (par exemple la température du sol) et relevés des pratiques (par exemple le pâturage).

🌿 Des suivis sur les sites du plateau d'Emparis, du Goléon et du Taillefer

Plateau d'Emparis et du Goléon

Deux suivis d'habitats sont réalisés sur le plateau d'Emparis et du Goléon : d'une part, le suivi des bas-marais artico-alpins, présents sur certaines pentes et dépôts alluvionnaires périglaciaires bordant les lacs et torrents de montagne (plaine du vallon du Goléon (voir la lettre d'information Natura 2000 n°4/2017)). D'autre part, le suivi des combes à neige, caractérisées par la présence d'une couverture neigeuse persistante au printemps et au début de l'été et par un sol restant très frais tout au long de la saison de végétation. Très dépendants de la durée

d'enneigement, ces milieux vont être particulièrement impactés par le réchauffement climatique. Il a par exemple été démontré que si les dates de déneigement et les températures du sol étaient modifiées, certaines combes à neige pourraient voir leur diversité végétale chuter jusqu'à 50 % (Schob C., 2009). Les combes à neige présentent ainsi un intérêt scientifique certain pour comprendre les conséquences des changements environnementaux sur les écosystèmes.



ORCHAMP

Taillefer

Un suivi du Petit botryche est réalisé sur le Taillefer. Cette espèce apparaît comme une plante fragile et très sensible aux modifications de son habitat, telles que les apports de matières azotées ou le drainage. Peu compétitif, il est avant tout menacé par la dynamique naturelle de fermeture des milieux, en relation avec l'abandon des activités agricoles et le réchauffement climatique.

Quels comportements adopter en alpages pour faciliter la cohabitation entre pastoralisme et tourisme ?

Pour en savoir +

<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/chiens-protection-contexte-gestes-adopter>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/savoir-plus-chiens-protection>

Utilisé en France jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le chien de protection avait peu à peu disparu de nos campagnes avec la raréfaction des grands prédateurs (Ours, Lynx, Loup). Avec le retour du Loup dans les Alpes françaises via l'Italie et la Slovénie, la réintroduction de Lynx dans le Jura ou encore la présence de l'Ours dans les Pyrénées, de plus en plus d'éleveurs s'équipent de chiens pour protéger leur troupeau.

Montagne des Pyrénées ou Berger d'Anatolie, ces gros chiens sont impressionnants et peuvent aussi parfois susciter des craintes. Le chien de protection n'est pourtant pas un chien d'attaque. C'est un chien de travail attaché au troupeau, qui veille sur lui sans relâche, nuit et jour et de manière autonome. Sa corpulence et ses aboiements ont pour objectif d'intimider et de tenir à distance les intrus.

Pour les éleveurs et les bergers, il reste un moyen essentiel pour protéger le troupeau en cas de prédation. Avec le gardiennage et la clôture électrifiée, il compte ainsi parmi les moyens soutenus par l'Europe et l'État français pour favoriser la préservation du pastoralisme dans les zones de présence des grands prédateurs.

Mais alors comment cohabiter au mieux et réduire notre stress et celui du chien de protection ?

À notre approche, le chien de protection des troupeaux aboie et vient nous flairer pour nous identifier. Il faut savoir que pour voir un objet de façon nette le chien doit s'approcher à 6 mètres contre 23 mètres pour l'homme.

Si je suis avec mon chien de compagnie, le chien de protection peut l'assimiler à un prédateur. Je tiens mon chien en laisse, et je le lâche s'il y a une interaction avec le chien de protection, ils régleront la situation entre eux.

Si le chien de protection ne se calme pas ou que j'estime être en danger, je n'insiste pas. Je recule lentement toujours face au chien, et après quelques mètres, je fais demi-tour.

Si je me suis senti agressé par un chien de protection malgré mes précautions, même en l'absence de morsure, des fiches retours sont à ma disposition dans les mairies, les offices de tourisme et les maisons du parc afin d'expliquer le contexte de l'incident. Elles seront transmises à la Direction Départementale des Territoires pour une meilleure connaissance des événements qui se produisent dans le département et un accompagnement plus ciblé des éleveurs propriétaires.

En cas de morsure, je peux faire une déclaration en gendarmerie. Une évaluation comportementale du chien pourra être réalisée pour comprendre les réactions du chien et s'assurer qu'elles ne sont pas dysfonctionnelles dans son contexte de travail.



Chien de protection

© J.P. Nicollet

..... À la vue du troupeau



- Je ralentis mon allure et je me signale au chien (siffler, parler...);
- Si je suis en vélo, je ralentis et je descends de mon vélo, le mouvement rapide peut entraîner un comportement de poursuite;
- Je contourne le troupeau dans la mesure du possible, le plus largement possible.

..... À l'approche du chien



L'objectif est qu'il m'identifie en tant qu'humain et qu'il ne perçoive pas d'agressivité dans mon attitude ou comportement.

- Je m'immobilise face au chien, les bras et bâtons de randonnée le long du corps, je ne le regarde pas directement dans les yeux;
 - Je lui laisse le temps de m'identifier et de se rassurer : je lui parle, j'adopte des signes d'apaisement (bailler, détourner le regard, ...);
 - Je peux éventuellement retirer les éléments qui pourraient l'empêcher de me reconnaître : cape de pluie, casquette;
- Dès qu'il se calme, je poursuis mon chemin doucement tout en évitant de lui tourner le dos. Si j'ai peur, je n'hésite pas à mettre un objet ou vêtement entre le chien et moi.

..... Des comportements à éviter en alpage



- Il vaut mieux ne pas être familier avec un chien de protection : caresses ou nourriture le perturbent dans son travail.
- Certaines attitudes qui peuvent sembler anodines comme crier, caresser un agneau, prendre une photo avec une brebis peuvent être interprétées comme une agression par le chien de protection.
- Il ne faut jamais menacer un chien de protection avec des bâtons, avec des cailloux ou le fixer dans les yeux, ... cela risque d'accroître son niveau de stress.
- Attention de ne pas surprendre le chien dans son sommeil : il pourrait réagir vivement à ma présence. Je le laisse se reposer sereinement de sa dure nuit de surveillance.

Les milieux humides, un habitat pour les mollusques

Pour en savoir +

http://spn.mnhn.fr/sites_partenaires/malaco/wp-content/uploads/sites/6/2018/02/Malaco_2017_13_Combrisson_et_Vuinee_5_7.pdf

Les sites Natura 2000 de l'Oisans, du Valbonnais, d'Emparis et du Goléon abritent une riche diversité d'escargots et de limaces ! Pas moins de 32 espèces de ces mollusques continentaux ont été répertoriées entre 2016 et 2018 dans ce groupe faunistique encore largement méconnu.

Des espèces patrimoniales comme l'Escargot des forêts (*Macularia sylvatica*), l'Hélice des Alpes (*Arianta arbutorum alpicola*) ou encore l'Hélicon des Préalpes (*Delphinatia fontenillii alpina*) ont ainsi été contactées sur les communes de La Grave, Le Bourg d'Oisans, Ornon et Le Périer.



Inventaire malacologique sur le Taillefer

© D. Combrisson

Escargot des forêts



© D. Combrisson

Hélicon des Préalpes



© D. Combrisson

Hélice des Alpes



© D. Combrisson

Mais une autre espèce, excessivement rare en France, le Vertigo des Aulnes (*Vertigo lilljeborgi*), a été découverte sur la commune d'Ornon. Cette espèce se rencontre en altitude, à l'interface entre les eaux des lacs et les landes alpines, dans des habitats humides imbriqués en mosaïque (bas-marais acide, tremblants, cariçages et buttes à sphaignes). Ceci met bien en exergue la fonction de support de biodiversité des habitats d'intérêt communautaire, habitats qui bénéficient de mesures de conservation au travers de la Directive Habitats : ils permettent de garantir le maintien de tout un cortège floristique et faunistique, constitué d'espèces protégées ou non.

Le Vertigo des Aulnes est une espèce considérée comme quasi-menacée dans la liste rouge européenne de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Pourtant, il ne bénéficie actuellement pas de protection réglementaire ou de statut de conservation particulier en France. Sa rareté et son écologie le rendent sensible à la modification ou à la destruction des habitats. Ainsi, la fréquentation ou les divers aménagements de berges pourraient avoir un impact sur ses populations.

Pour de nombreuses raisons, même celles qui nous semblent quasi-invisibles, il convient toujours de préserver les milieux humides d'altitude : ceux-ci sont le support d'une biodiversité étonnante et ils ont des rôles hydrologiques et biogéochimiques déterminants (soutien d'étiage, régulation des crues, épuration, séquestration du carbone, etc.).



Vertigo des Aulnes
© D. Combrisson



Gypaète barbu

Le Gypaète barbu est un vautour, aucune prédation n'est à craindre de lui. Comme ses congénères, le Vautour fauve, le Vautour moine et le Percnoptère, il se nourrit de charognes et plus particulièrement d'os.

On le surnomme « le casseur d'os ». Ne pouvant avaler les os les plus grands, il les lâche au dessus d'un pierrier de cassage afin qu'ils éclatent.

© C. Ribot

Le Gypaète barbu renaît de ses cendres

Le Gypaète barbu, autrefois appelé « Phène des Alpes » (De phénix, du latin phoenix) est un magnifique rapace de près de 2,80 m d'envergure qui a disparu des Alpes au début du XX^e siècle. Sa taille imposante, son œil entouré d'un liseré rouge et sa couleur ocre l'ont fait apparaître comme une bête féroce. Le tir, l'empoisonnement ont peu à peu eu raison de ses populations.

se poursuit et chaque année des oiseaux sont relâchés. Bien que ce programme soit une réussite, le Gypaète barbu reste une espèce fragile. Le tir et l'empoisonnement sévissent toujours et de nos jours de nouvelles menaces comme les câbles aériens se sont ajoutées à la liste.

🌱 L'histoire d'une réintroduction.

Dans les années soixante-dix, une poignée d'hommes décide de faire revivre cet oiseau inoffensif dans les Alpes. Un programme de réintroduction voit le jour dans les années 1980. Grâce aux centres d'élevage en captivité, le premier lâcher de Gypaète barbu a lieu en 1986 à Rauris en Autriche. Le premier couple se forme en Haute-Savoie dans le massif du Bargy en 1997 où il se reproduit avec succès. Depuis, environ 300 Gypaètes ont retrouvé leur liberté dans les Alpes et près de 300 sont nés dans la nature.

Le programme de réintroduction dirigé par l'International Bearded Vulture Monitoring (IBM)



© C. Ribot

Muzelle

La période de reproduction est délicate chez le Gypaète. Elle occupe les oiseaux une grande partie de l'année. Elle commence dès l'automne avec la formation des couples. Ensuite, les oiseaux vont pondre, puis couvrir et élever leur petit jusqu'à son envol qui se produit l'été. Pendant toute cette période les individus sont sensibles au dérangement. Afin de respecter la tranquillité des oiseaux, des zones de sensibilité majeure (ZSM) sont mises en place (voir carte ci-contre).

En 2018, plus de 30 ans après le premier lâcher de Gypaète dans les Alpes, le Haut-Dauphiné accueille son premier « couple » (trio). En effet, l'hiver dernier un trio (deux mâles et une femelle) s'est installé en Oisans sur la commune de Mizoën. L'association Envergures alpines et le Parc national des Écrins ont conjointement assuré le suivi de la reproduction.

🌱 À l'école du Gypaète.

Pendant l'année scolaire, les enfants de l'école maternelle de Mizoën et de l'école élémentaire du Freney d'Oisans ont pu faire connaissance avec ce bel oiseau, grâce à l'intervention de l'association Envergures alpines dans les classes.

Cette première reproduction dans le Haut-Dauphiné est une réussite, un jeune a pris son envol début août. Ce sont les enfants de la Vallée (Besse, Clavans, Mizoën et le Freney) qui ont baptisé le gypaète du nom de « Muzelle ».

Lors d'une visite scolaire à la maison du Parc à Bourg d'Oisans, les élèves du Freney ont été guidés à travers l'exposition photos « Ombres du ciel » consacrée au Gypaète barbu (produite par C. Ribot).

Depuis cet automne, le trio est de nouveau présent sur le site de reproduction et recharge régulièrement une aire (branches, herbes sèches, laine). Les premiers signes d'accouplement commencent à être observés.

Souhaitons leur bonne chance et espérons observer de nouveau l'année prochaine un jeune gypaète planer sur nos belles montagnes.

Cathy Ribot
Envergures alpines



© C. Couloumy



Cartographie sur le Web

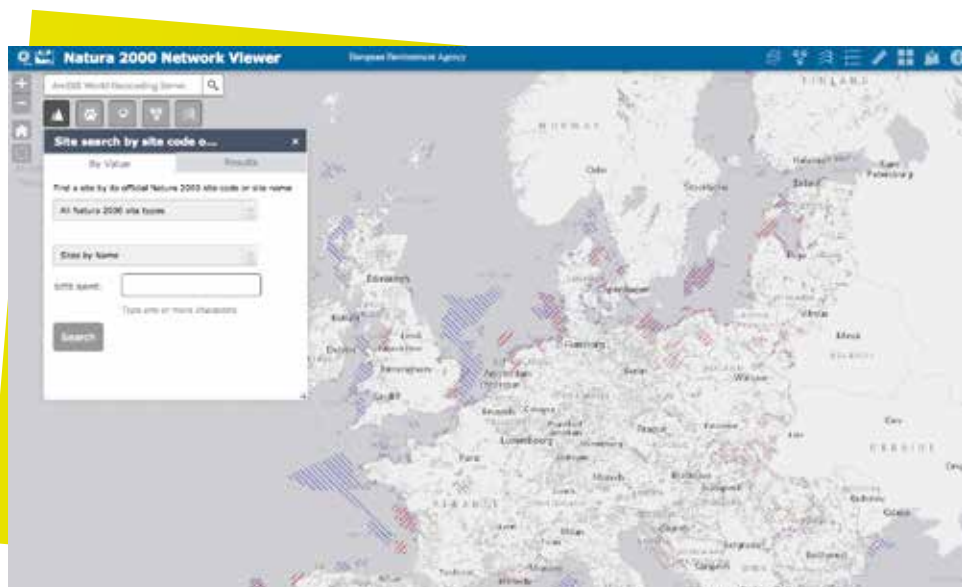
Tous les sites Natura 2000 européens à portée de clic !
<http://natura2000.eea.europa.eu/>

La Commission européenne et l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), ont mis au point un nouveau portail Web appelé Natura 2000 Viewer qui permet à l'utilisateur de localiser et d'explorer des sites Natura 2000 n'importe où dans l'UE en appuyant sur un bouton.

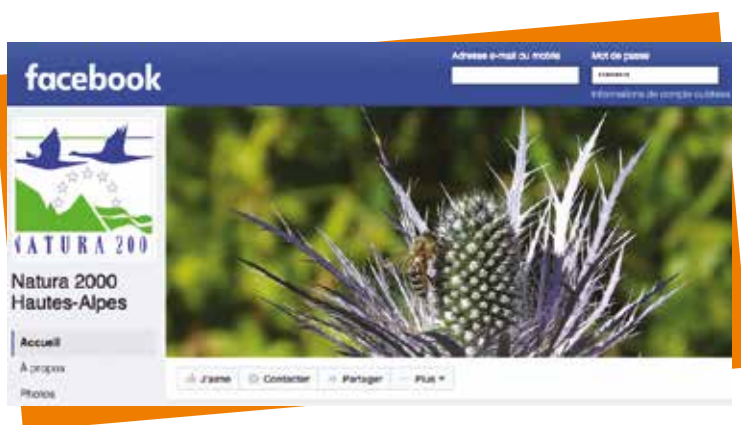
Vous vous demandez :

- Où se trouvent les 27 000 sites Natura 2000 en Europe ?
- Y a-t-il un site Natura 2000 près de chez vous, ou bien là où vous allez en voyage ?
- Quelle faune, quelle flore et quels habitats naturels remarquables y trouve-t-on ?...

Natura 2000 Viewer vous répond en quelques clics !



L'outil permet notamment de récupérer aisément les coordonnées géographiques des délimitations des sites (format .kml) et d'accéder au Formulaire standard de données (FSD). Bonne découverte !



Facebook



N'hésitez pas à aller y faire une petite visite pour connaître les derniers actus des sites, du réseau Natura 2000 et de nos partenaires !

Pour plus d'information

Nous vous invitons à consulter les sites internet suivants, les lettres d'information précédentes y sont notamment téléchargeables :
<http://taillefer.n2000.fr>
<http://plainedoisans.n2000.fr>
<http://coldomon.n2000.fr>
<http://hautes-alpes.n2000.fr/emparis>

CONTACTS

Pour les sites de l'Oisans et du Valbonnais :
Les collectivités ont confié l'animation des sites au Parc national des Écrins.
N'hésitez pas à contacter **Fanny Giraud**,
Parc national des Écrins
120 rue Gambetta • 38520 Le Bourg d'Oisans
04 76 80 33 61 ou fanny.giraud@ecrins-parcnational.fr



Pour le site Natura 2000 du plateau d'Emparis :
N'hésitez pas à contacter **Maryline Pomard**,
animatrice Natura 2000 employée par la commune de La Grave.
Mairie de la Grave • 05320 La Grave
06 31 43 68 83
natura2000.lagrave@espaces-naturels.fr

